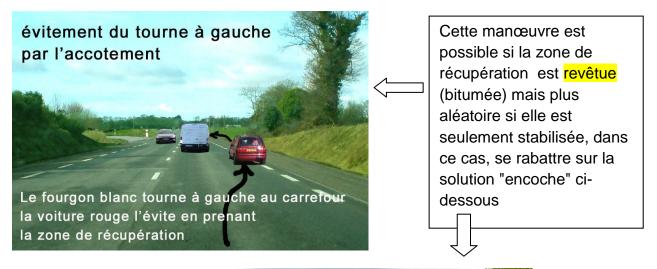
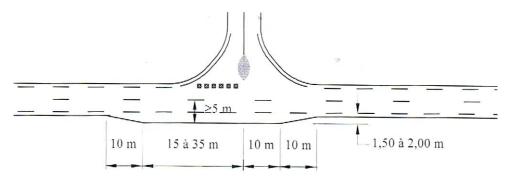
Évitement par la droite d'un véhicule tournant à gauche à un petit carrefour : évitement soit sur la zone de récupération si revêtue soit par la solution d'encoche.

Ces deux solutions ne sont pas réalisables en sécurité à 90 km/h et ne peuvent donc être acceptées qu'exceptionnellement sur un tronçon à 90 : seulement 1 ou 2 cas pour un tronçon de 15 km.







Tourne à gauche avec encoche pour carrefours en T Extrait du Guide Aménagement des carrefours interurbains du SETRA (CEREMA)